

LE DEVOIR

GM et Chrysler: c'est non, dit Obama

Washington et Ottawa demandent aux constructeurs de refaire leurs devoirs

FRANÇOIS DESJARDINS
Vingt-quatre heures après avoir poussé le patron de General Motors vers la sortie, Washington a rejeté hier les

nouvelles demandes d'aide financière de GM et de Chrysler en leur demandant de redessiner leurs plans de relance et en évoquant la possibilité d'un processus de faillite pour me-

ner à bien leur restructuration. L'administration Obama, incapable de concevoir l'effondrement de l'industrie automobile aux États-Unis, a donné à General Motors 60 jours pour reformu-

ler son plan d'affaires du 17 février, et à Chrysler 30 jours pour conclure un mariage avec le constructeur italien Fiat. D'ici là, Washington va alimenter leur fonds de roulement.

«Nous ne pouvons pas continuer à pardonner de mauvaises décisions», a dit Barack Obama lors d'un discours à la Maison-Blanche. Et nous ne pouvons pas laisser la survie de notre indus-

trie automobile dépendre d'un flot ininterrompu d'argent du contribuable.»

Dans un communiqué, GM a VOIR PAGE A 8: NON

■ Chrysler et GM sont encore trop optimistes, page B 1 ■ Coup de frein à la Bourse, page B 1 ■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 6



Le premier ministre Jean Charest entouré des ministres Raymond Bachand, Monique Jérôme-Forget et Yves Bolduc pour annoncer le lancement de l'appel d'offres pour le CHUM, hier, à Montréal.

Le CHUM en PPP: en avant toute, mais...

Charest lance l'appel de propositions tout en ouvrant la porte à un « plan B »

LISA-MARIE GERVAIS
Premier geste concret depuis longtemps dans le projet du CHUM, l'appel de propositions a finalement été lancé en grande pompe hier par le gou-

vernement du Québec en présence de nombreux ministres et de plusieurs représentants du milieu de la santé. En mode séduction, le clan Charest a tenu à rassurer la population et les différents acteurs du milieu

de la santé qui, devant les ratés du CHUM jusqu'ici, se sont montrés sceptiques quant au respect des coûts et des échéanciers. «C'est une étape décisive qui envoie un signal très fort à ceux qui s'intéressent à

l'avenir du CHUM», a affirmé le premier ministre. S'il n'a cessé de répéter que la formule PPP était la meilleure, Jean Charest a toutefois ouvert la porte à un «plan B» si l'appel de propositions ne don-

ne pas les résultats escomptés. «Le contexte économique est tellement particulier [...], il faut se préparer à tous les scénarios sans décaler les échéanciers», a dit Jean Charest. Interrogé sur un possible retour au mode de

financement traditionnel, M. Charest a réitéré sa bonne VOIR PAGE A 8: CHUM
■ La chronique de Michel David, page A 3

IDÉES
Programmes fédéraux abolis: veut-on vraiment des arts en ce pays?
■ À lire en page A 7

Un premier responsable khmer rouge est jugé
■ À lire en page B 5



Un phoque sur la banquise du golfe du Saint-Laurent. Des scientifiques grecs espèrent bientôt pouvoir greffer sur des humains des valves aortiques et des trachées prélevées sur des phoques.

Valves et trachées de phoques pourraient sauver des vies humaines

Un chercheur grec met en garde l'Europe contre le boycottage de produits dérivés de la chasse

L'industrie de la chasse aux phoques mise sur l'utilisation la plus complète possible des animaux abattus. Mais personne n'avait encore pensé à utiliser les organes du mammifère nordique pour doter les humains de prothèses. Sauf un chercheur grec!

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
Des recherches en cours au service de chirurgie cardiaque du Centre médical d'Athènes sous la direction du D' Andreas Agathos pourraient changer sensiblement l'image de la chasse aux phoques dans le monde, et en Europe en particulier, si ce dernier arrive à mettre au point une valve aortique et une trachée susceptibles d'être greffées à des humains avec moins de problèmes de rejet que les méthodes actuelles. Le D' Agathos a d'ailleurs écrit la semaine dernière à tous les ministres de l'Environnement de l'Union européenne pour les mettre en garde

VOIR PAGE A 8: PHOQUES

La francisation des entreprises stagne depuis dix ans, constate la FTQ

ALEXANDRE SHIELDS
La francisation des entreprises québécoises stagne depuis maintenant une décennie, et ce, malgré un accroissement des efforts gouvernementaux en ce sens, selon ce que constate la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). Québec promet d'ailleurs de maintenir ou d'intensifier les mesures existantes au besoin. «On avait fait des gains jusqu'à la fin des années 90, d'autant plus qu'on était partis de loin dans les années 70. Mais, depuis ce temps, ça ne bouge pas», a indiqué hier le secrétaire général de la centrale, René Roy, à la suite de la rencontre



JEAN-FRANÇOIS LEBLANC
«Il faut toujours craindre un recul de la francisation», selon le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

La FTQ attribue les difficultés de la francisation à deux phénomènes: la mondialisation et l'immigration annuelle des 600 comités de francisation de la FTQ. Il attribue cette situation à deux phénomènes: la mondialisation et l'immigration. «D'un côté, il y a la mondialisation des entreprises. Les propriétaires qui viennent de l'extérieur du Québec nous arrivent avec des façons de faire qui se passent la plupart du temps en anglais. Et comme ils communiquent en anglais, il faut recommencer des luttes qu'on avait menées dans les an-

nées 80. Parfois, ils ne semblent pas comprendre qu'au Québec, ça se passe en français.» Selon lui, ce phénomène se produit même avec certaines compagnies canadiennes. «L'accroissement de l'immigration» crée en outre un besoin encore plus important de francisation à l'intérieur des entreprises. M. Roy note qu'environ 60% des immigrants parlent le français à leur arrivée au Québec, une proportion qui se maintient depuis quelques années. Il précise toutefois qu'en chiffres absolus, cela se traduit par un accroissement important du nombre total d'immigrants qui ont besoin de formation en français à leur arrivée. VOIR PAGE A 8: FTQ

INDEX

- Annonces..... A 3
- Avis publics... B 6
- Décès..... B 4
- Météo..... B 6
- Mots croisés... B 6
- Sudoku..... B 4
- Télévision..... B 7



Laurence Jalbert,
auteure-compositrice-interprète
porte-parole de la Francofête 2009

Soirée Mérites et Francopub 2009

« Imaginer demain en français » : c'est sur ce thème que s'est déroulée, du 6 au 29 mars, la 13^e Francofête, organisée par l'Office québécois de la langue française et ses partenaires, dont le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Au programme de cette célébration du français et de la francophonie : la Soirée Mérites et Francopub, qui a eu lieu le 25 mars, à Montréal. Plusieurs distinctions y ont été remises à des organisations et à des personnes qui ont fait rayonner la langue française dans leur milieu. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain y a annoncé son concours du Mérite du français dans la PME. La Commission de toponymie a dévoilé la ville lauréate du Mérite du français en toponymie, Val-d'Or. L'Office et les Presses internationales Polytechnique y ont également lancé le Dictionnaire illustré des activités de l'entreprise et le Vocabulaire des relations professionnelles, ouvrages terminologiques sur la vie de l'entreprise et la vie au travail en général.



Bravo aux lauréats!

La Francofête
célébration du français
et de la francophonie
du 6 au 29 mars 2009
www.francofete.qc.ca

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



MULTIMÉDIA – APPRENTISSAGE EN LIGNE, JEUX ET LUDACTIQUES – PETITE ET MOYENNE ORGANISATION

Centre Brain International pour le Programme NeuroActive, Mémoire et MultiTâche

M. Martin Bergeron, chargé des relations publiques et porte-parole, Office québécois de la langue française
M^{me} Isabelle Dubé, vice-présidente, Centre Brain International
M. Éric Périgny, vice-président ventes et marketing
M^{me} Carola Monge, vice-présidente, marchés hispaniques
M. Stéphane Bergeron, président
M. André d'Orsonnens, président du conseil d'administration d'Alliance numérique



MULTIMÉDIA – APPRENTISSAGE EN LIGNE, JEUX ET LUDACTIQUES – GRANDE ORGANISATION

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, en partenariat avec Bell Canada et Technomedia formation pour la Formation en ligne pour la francisation des personnes immigrantes adultes

Devant : M^{me} Liette D'Amours, directrice du marketing et des communications du CEFRIQ, M^{me} Anne Rohart, experte de contenu, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Christine Rioux, chargée de projet, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Nelinda Pinto, directrice de projets, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Roger Giroux, directeur général de la francisation, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Derrière : M. Denis Gaudreau, vice-président Technomedia formation inc., M. Loreto Navarrete, gestionnaire de projets, M. Jacques Leroux, directeur des politiques des programmes et de la promotion de la francisation, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Yvan Turcotte, sous-ministre adjoint à la francisation, à la performance, aux partenariats et à la promotion, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Claude Binette, directeur Solutions d'affaires – Secteur public Québec, Bell Canada, M. Azim Mandjee, conseiller en francisation des technologies de l'information, Office québécois de la langue française



SITE INTERNET – PETITE ET MOYENNE ORGANISATION

Société de gestion de la banque de titres de langue française (BTLF) pour la refonte du site de la BTLF et de Memento

M. Patrice-Guy Martin, rédacteur en chef de Direction informatique, M^{me} Nicole Martel, présidente-directrice générale, Association québécoise des technologies, M. Michel Montagne, responsable des communications, Société de gestion de la BTLF



SITE INTERNET – GRANDE ORGANISATION

Best Buy du Canada pour la refonte de son site Internet

M^{me} Johanne Boucher, de l'Association de l'industrie de la langue
M. Patrick Lavoie, directeur marketing – Québec, Best Buy du Canada
M^{me} Marie-Claude Du Perron, conseillère en francisation, Office québécois de la langue française
M. Pierre Gagnon, directeur général, Réseau Action TI

AU TRAVAIL ET DANS LES SERVICES



AU TRAVAIL ET DANS LES SERVICES – PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

Litho service Canada

M. Paul Kirouac, directeur finances et administration, Litho service Canada
M^{me} Michelle Dyke, chargée d'équipe – Éthique, terminologie et rapport annuel à la Direction principale Environnement et affaires corporatives d'Hydro-Québec
M. Pascal Saint-Onge, commis aux achats



AU TRAVAIL ET DANS LES SERVICES – GRANDE ENTREPRISE

Pfizer Canada

M^{me} France Boucher, présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française, M^{me} Manon Genin, première chef – Services linguistiques, M^{me} Sylvie Périgny, directrice – Opérations et efficacité commerciale, M. André Fortier, sous-ministre associé responsable de l'application de la politique linguistique au Secrétariat à la politique linguistique

FRANCISATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS



PERSONNE IMMIGRANTE NON FRANCOPHONE

M^{me} Nayeth Bustos Foglia, candidate au doctorat en développement régional à l'UQAC



PERSONNE ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA FRANCISATION DES IMMIGRANTS

M. Georges Hadzocos, analyste au bureau de l'organisation scolaire à la Commission scolaire de Montréal

PRIX FRANCO PUB



GRAND PRIX FRANCO PUB

Nicolas Boisvert, rédacteur de l'agence Ig2, pour la publicité Érotique de la campagne radio Publicités usagées menée pour le compte de l'entreprise Canac-Marquis Grenier.

Sur la photo : M. Guy Bertrand, premier conseiller linguistique, Radio-Canada, M. Martin Cinq-Mars, associé Ig2, M. Hughes Chandonnet, concepteur-rédacteur BCP



PARTENAIRE INSTITUTIONNEL OU COMMUNAUTAIRE EN FRANCISATION

Le Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges

M. Serge Meyer, président du conseil d'administration du Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges
M^{me} Marie-Claude Barey, coordonnatrice, Centre communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges



ENTREPRISE

Avensys

M. André Maréchal, vice-président Finances, Avensys
M. Yvan Turcotte, sous-ministre adjoint à la francisation, à la performance, aux partenariats et à la promotion, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
M. Daniel Lapierre, responsable Ressources humaines, Avensys



Office québécois de la langue française



Avec la participation du Secrétariat à la politique linguistique et du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

POLITIQUE

91,3 fm
la plus culturelle!

Plus ça change...



MICHEL DAVID

C'est en 1995 qu'a commencé la saga du CHUM, quand Jean Rochon a annoncé la fusion des trois grands hôpitaux francophones du centre-ville: l'Hôtel-Dieu, Notre-Dame et Saint-Luc. 1995, cela vous rappelle quelque chose?

Si l'on excepte l'intermède de la «cohabitation», Jean Charest tient le volant seul depuis 2003. Il doit donc assumer sa large part de responsabilité pour le pitoyable cafouillage auquel on a assisté. Avec le recul, il aurait sans doute été préférable de s'en tenir au projet initial du 6000 Saint-Denis, mais le PQ n'avait rien fait pour le rendre irréversible. La valse-hésitation avait commencé bien avant l'arrivée au pouvoir des libéraux.

En démocratie, on a les gouvernements que l'on mérite, paraît-il. À en juger par le dossier du CHUM, cet adage reflète une certaine réalité, mais la société civile, en commençant par la communauté médicale, a également contribué généreusement à la zizanie qui caractérise le projet depuis le début.

Il est vrai qu'une entreprise aussi complexe réserve inévitablement de mauvaises surprises, mais s'il fallait choisir un exemple concret de notre tragique incapacité de nous mobiliser dans une entreprise collective, le CHUM l'illustre jusqu'à la caricature.

Depuis quinze ans, ce n'est pas seulement le gouvernement, mais l'ensemble de la société québécoise qui s'est révélée incapable de faire consensus tant sur la construction d'un hôpital que sur son avenir politique.

On peut très légitimement s'interroger sur le bien-fondé de doter la métropole de deux centres hospitaliers universitaires prétendument «complémentaires» dont l'un se spécialisera surtout dans l'exportation de médecins, mais il n'y aurait sans doute pas moins de chicane à propos du CHUM s'il était le seul.

♦ ♦ ♦

Pour dissiper la désagréable impression d'une perte de contrôle, le gouvernement avait organisé, à l'occasion du lancement de l'appel de propositions, un spectacle à grand déploiement auquel assistaient, péle-mêle, la moitié du Conseil des ministres, le gratin du CHUM, le maire Tremblay, Claude Carbonneau, Pierre Marc Johnson...

Malgré les réjouissances d'usage, combien d'entre eux croient sincèrement que le projet sera achevé en 2018 et que le coût n'excèdera pas 2,5 milliards, y compris le centre de recherche?

La prudence des qualificatifs utilisés par ceux qui ont pris la parole semblait directement proportionnelle à leur ancienneté dans le dossier. Le ministre du Développement économique, Raymond Bachand, qui a été élu pour la première fois en décembre 2005, a parlé de la «dernière grande étape». Plus prudent, M. Charest l'a qualifiée de «décisive». Pour le maire Tremblay, qui était encore député à l'Assemblée nationale quand Jean Rochon a lancé le projet en 1995, elle était simplement «importante».

Il y a quatre ans presque jour pour jour, Philippe Couillard avait annoncé que le CHUM serait bel et bien érigé sur l'emplacement de l'hôpital Saint-Luc et qu'il serait terminé en 2010 au coût de 1,1 milliard.

En 2006, le coût total pour le CHUM, le CUSM et le projet de l'hôpital Sainte-Justine était évalué à 3,3 milliards, en tenant compte de l'inflation. Hier, le successeur de M. Couillard, Yves Bolduc, a fait grimper la facture à 5,2 milliards et il a reconnu qu'il s'agissait simplement d'*estimations*. Autrement dit, ce n'est pas fini.

En début de journée, le président de la Fédération des médecins spécialistes, Gaëtan Barrette, évoquait déjà les transformations majeures que l'évolution de la technologie et des besoins impose aux hôpitaux tous les neuf ou dix ans.

Le plus inquiétant est cependant de voir le gouvernement s'accrocher à la formule du partenariat public-privé comme s'il s'agissait des Tables de la Loi, alors que le contexte économique y semble aussi peu propice.

Déjà, les intérêts croisés des consortiums en lice, qui sont tantôt consultant dans le projet du CHUM et soumissionnaire dans celui du CUSM, tantôt l'inverse, posent un sérieux problème, auquel viennent s'ajouter les difficultés que la crise du crédit cause actuellement aux projets en PPP un peu partout dans le monde.

La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, a toujours plaidé l'avantage de faire porter au promoteur privé le fardeau du risque. Hier, M. Charest disait résolument avoir bon espoir de voir le crédit se rétablir, mais il a également parlé d'un «partage de risques». Autrement dit, le gouvernement pourrait garantir au moins en partie les emprunts nécessaires à la réalisation du CHUM.

Il se pourrait également qu'aucune des deux propositions qui seront présentées dans un an ne satisfasse le gouvernement. À moins de lancer un nouvel appel, ce qui reporterait encore la date du début des travaux, le «plan B» qu'a évoqué premier ministre consisterait alors à revenir au mode de construction traditionnel.

Cela constituerait un sérieux revers pour le gouvernement, mais il n'a plus grand-chose à perdre. Sur le plan politique, il devient impérieux que ce projet démarre une fois pour toutes, peu importe comment. De toute manière, si Mme Jérôme-Forget doit prendre sa retraite, comme tout le monde s'y attend, elle pourrait aussi assumer la responsabilité de ce gâchis. Au point où elle en est, un peu plus ou un peu moins, quelle différence?

mdavid@ledevoir.com

Achat de 15 avions de recherche au coût de trois milliards de dollars

Le chef de l'armée de l'air se vide le cœur

Angus Watt refuse de changer ses critères pour faire plaisir à des entreprises, à des fonctionnaires ou à des lobbyistes

Dans un geste inhabituel, le chef d'état-major de la Force aérienne, Angus Watt, a demandé une rencontre avec *Le Devoir* hier pour faire le point sur l'achat de 15 avions de recherche et de sauvetage. Ce projet de trois milliards de dollars attend le feu vert du cabinet depuis janvier, mais une mésentente au sein du gouvernement bloque le dossier. Et Angus Watt en a assez.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — L'armée canadienne a la responsabilité de secourir les personnes perdues dans les montagnes Rocheuses, en difficultés dans le Grand Nord ou coincées dans un bateau à la dérive.

Les 16 avions Buffalo et Hercules qui assurent actuellement les 1000 missions de recherche et sauvetage par année — une moyenne de trois par jour, uniquement pour ces appareils — arrivent au bout de leur vie utile. Les deux types d'appareils ont un taux de disponibilité inférieur à 50 %. Pour les Buffalo CC115 de la côte ouest, ce taux est même de 39 %.

Le projet d'achat des 15 à 17 nouveaux avions, au coût de trois milliards de dollars, est en marche depuis 2004. Mais depuis janvier, il est prêt et attend le feu vert du Conseil des ministres.

Le ministre de la Défense, Peter MacKay, veut aller de l'avant, mais le ministère de l'Industrie, dirigé par Tony Clement, bloque le projet. Des sources à Industrie Canada affirment que les critères élaborés par l'armée pour la sélection de l'appareil ne permettraient pas suffisamment de concurrence lors d'un appel d'offres.

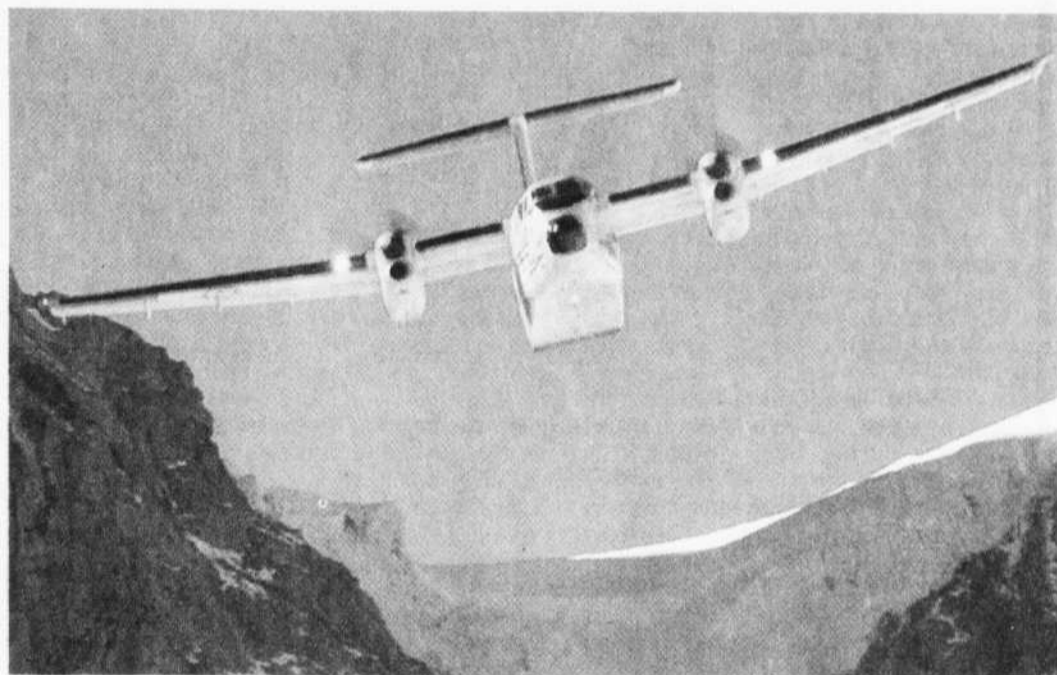
De plus, beaucoup de lobbyistes œuvrant pour différentes compagnies militaires ont peur que leurs clients ne soient exclus de l'appel d'offres et tentent de ralentir l'approbation du projet.

«Je suis un gars très patient», dit Angus Watt, qui a rencontré *Le Devoir* dans son bureau du quartier général de la Défense, à Ottawa, armé d'une présentation PowerPoint et de documents classés «secrets». *Le Devoir* suit ce dossier depuis près de deux ans maintenant.

«Mais il faut rétablir l'équilibre. Il y a beaucoup de lobbyistes et de gens de l'industrie qui donnent leur opinion sur ce projet. Habituellement, on garde nos conseils pour le gouvernement, mais il y a clairement de la désinformation. Il faut expliquer nos besoins et pourquoi on a ces critères de sélection», explique Angus Watt.

Des critères précis

Le chef d'état-major de la Force aérienne affirme ne pas vouloir favoriser un manufacturier plutôt qu'un autre. «Tous les critères de sélection du nouvel appareil ont été fixés en fonction de la mission, et rien d'autre», soutient Angus Watt. D'ailleurs, aucune compagnie ne remplit tous les critères actuellement. *Je suis ouvert à n'importe quel avion qui comble nos besoins.*



L'armée canadienne doit changer ses 16 appareils de recherche Buffalo et Hercules.

SGT BLAIR MEHAN DÉFENSE CANADIENNE



«Il faut signer un contrat en 2010. Les négociations prennent toujours du temps. Il faut bouger maintenant»

— Angus Watt

Pour l'instant, l'avionneur italien Alenia et son appareil C-27J semblent remplir la majorité des critères, a constaté *Le Devoir*. Mais la compagnie espagnole CASA-EADS et son avion C-295 est aussi intéressée par ce lucratif contrat, même si elle a une longueur de retard. Lockheed Martin a également manifesté son intérêt, tout comme l'entreprise canadienne Viking Air. Mais cette dernière a un projet jugé «loufoque» par l'armée tant il y a de problèmes avec sa proposition.

Le chef d'état-major de la Force aérienne soutient qu'il ne peut pas changer ses critères pour faire plaisir à des entreprises, à des fonctionnaires ou à des lobbyistes. «On sauve des vies chaque jour», dit Angus Watt. *Pourquoi diminuerais-je mes exigences? Pourquoi accepterais-je un moins bon avion? Si un appareil ne comble pas les besoins, combien de gens vont mourir?*

La vitesse, c'est la vie

L'une des sources de tension concerne la vitesse du futur appareil. La Force aérienne veut qu'il vole à 505 km/h, mais le principal concurrent d'Alenia pour ce contrat, CASA-EADS, ne par-

vient pas à atteindre cette rapidité. Angus Watt est inflexible. «Quand quelqu'un est en détresse, la vitesse, c'est la vie. On ne peut pas faire de compromis. Il faut se rendre sur le lieu de l'accident au plus vite. On a un grand pays. Je veux cette vitesse, peu importe la compagnie qui va me l'offrir», dit-il.

Il souligne que chaque heure qui passe après un accident diminue de 3 % le taux de survie. Si les personnes sont dans l'eau froide, ce taux est beaucoup plus élevé.

L'option de construire une autre base de recherche et sauvetage dans le Nord — une cinquième au pays — afin de permettre à des avions moins rapides de faire le travail a été étudiée. Mais selon Angus Watt, le coût est de 800 millions de dollars. «Nos ressources ne sont pas infinies», dit-il.

L'objectif d'avoir une seule flotte pour remplacer les Buffalo et les Hercules est justement d'économiser, dit-il. «Avec deux flottes, ça coûte plus cher pour la formation, l'entretien et les pièces de rechange. Il faut un seul type d'avion pour remplacer les deux appareils utilisés actuellement.»

Le chef d'état-major de la Force aérienne affirme qu'il est «urgent» d'approuver ce projet, puisque les appareils actuellement en fonction seront pratiquement inutilisables en 2015. Or, remplacer une flotte de 15 à 17 appareils prend environ cinq ans, une fois le contrat signé. «Il faut signer un contrat en 2010. Les négociations prennent toujours du temps. Il faut bouger maintenant», dit Angus Watt.

Le bureau du ministre de la Défense a approuvé la sortie publique d'Angus Watt, ce qui montre l'ampleur de la partie politique qui se joue.

Le Devoir

La réplique de Flaherty à Jérôme-Forget

Québec n'a pas harmonisé sa taxe

Ottawa — Le Québec pourra espérer toucher un dédommagement pour l'harmonisation des taxes de vente fédérale et provinciale seulement lorsqu'il aura procédé à cette harmonisation, a prétendu le ministre des Finances, Jim Flaherty, hier à la sortie de la période de questions aux Communes.

Or Québec clame avoir mis la TVQ au diapason de la TPS il y a déjà plus de 12 ans.

Le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique (NPD) sont montés aux barricades en Chambre, hier, pour relayer les demandes du gouvernement Charest et exiger que la province reçoive une juste compensation pour avoir harmonisé sa taxe provinciale avec la TPS, dans les années 1990.

La ministre des Finances du Québec, Monique Jérôme-Forget, a fait parvenir une lettre à son homologue fédéral, vendredi, dans laquelle elle demandait une compensation de 2,6 milliards de dollars

pour les frais administratifs alors assumés par la province pour l'harmonisation des deux taxes.

L'Ontario, qui a récemment annoncé son intention de procéder à une harmonisation de sa taxe de vente avec la TPS, touchera une indemnisation de 4,3 milliards. Les provinces maritimes avaient également pu toucher la somme de 1 milliard au moment de leur transition.

Mais les conservateurs refusent d'accorder le même traitement à Québec, soutenant que la TVQ et la TPS ne sont pas véritablement appliquées de la même façon sur l'ensemble des biens et services.

«Si Québec choisit d'harmoniser ses taxes de vente, comme ont choisi de le faire l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador, alors, évidemment, nous serons prêts à discuter de fonds de compensation», a soutenu le ministre Flaherty.

La Presse canadienne

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

TUDOR
TUDORWATCH.COM

CLASSIC
Boîtier en acier 28 mm



Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

ACTUALITÉS

EN BREF

Pétition pour des services de garde

Estimant que les listes d'attente ne semblent pas suffisantes pour faire bouger les choses, le Parti québécois vient de lancer une pétition sur Internet pour les parents en attente de places dans les services de garde. La formation veut se servir de cette liste pour faire pression sur le gouvernement libéral de Jean Charest et accélérer la livraison des places promises afin de mieux répondre à la demande. Le PQ veut aussi recueillir des témoignages de parents qui vivent des situations problématiques, qui ne peuvent, par exemple, retourner au travail parce qu'ils n'ont pas de place dans les services de garde pour leur enfant. Le site baptisé www.unenfantunplace.org a déjà recueilli 1500 noms et témoignages, ont rapporté en conférence de presse hier, à Montréal, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, et le porte-parole péquiste pour les dossiers de la famille, Nicolas Girard. — *La Presse canadienne*

Des jeux d'hiver... pour combien de temps encore?

Vancouver — Les sports d'hiver sont-ils menacés par le réchauffement climatique? Il semble que oui, selon un rapport rendu public hier par la Fondation David Suzuki. Selon Ian Bruce, auteur du rapport, si des gestes immédiats ne sont pas faits, la possibilité de pratiquer plusieurs activités hivernales au Canada, allant des sports olympiques jusqu'aux activités typiques comme la

pêche sur la glace ou le patinage sur rivière, sera compromise d'ici à 2050. L'étude indique de plus que les données d'Environnement Canada montrent que la durée de l'hiver dans l'est et dans l'ouest du Canada a diminué de deux et cinq semaines respectivement au cours des 50 dernières années. Les enjeux économiques sont de taille. Le tourisme d'hiver apporte cinq milliards dans l'économie canadienne. Pour le directeur du Québec de la fondation, Karel Mayrand, la part du Québec est évaluée à 1,5 milliard. — *La Presse canadienne*

L'Acadien: poursuite contre Ottawa

Les survivants et la famille de l'une des victimes du naufrage de *L'Acadien II*, qui avait fait quatre victimes le printemps dernier à la suite d'un remorquage par la Garde côtière canadienne, préparent une poursuite contre le gouvernement fédéral. L'avocat Denis Huet a indiqué hier qu'ils allèguent que des erreurs ont été commises lors du remorquage du bateau de pêche à travers les glaces. Me Huet a précisé que la poursuite sera déposée en Cour fédérale d'ici aux 60 prochains jours. Les pêcheurs Marc-André Deraspe, Bruno Bourque, Gilles Leblanc et Carl Aucoin, tous des îles de la Madeleine, sont morts le 29 mars 2008 lorsque leur navire a chaviré alors qu'il était remorqué par un brise-glace de la Garde côtière. Deux marins de *L'Acadien II* avaient survécu à la tragédie, dont le fils de Bruno Bourque, Bruno-Pierre. — *La Presse canadienne*

Steven Guilbeault observe les discussions sur les changements climatiques

L'immobilisme caractérise le début des négociations à Bonn

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Les négociations de Bonn sur les changements climatiques, où s'amorcent les pourparlers qui devraient se conclure en décembre à Copenhague, n'arrivent pas à démarrer, car les pays occidentaux ne semblent pas disposés à définir l'effort global des réductions qu'ils sont disposés à réaliser d'ici 2020.

Tel est l'analyse que dressait à Bonn hier Steven Guilbeault, d'Equiterre et du Réseau Action climat, après deux jours de la première rencontre internationale sur l'après-2012 dans la lutte contre les changements climatiques, amorcée en 1997 avec le protocole de Kyoto.

«Ça ne se passe pas très bien, racontait Steven Guilbeault. Tout le monde s'observe et semble décidé à ne pas bouger. On retrouve à Bonn cet immobilisme qui

semble avoir frappé depuis deux ans les pays de l'Annexe 1, soit ceux qui se sont engagés à des réductions de gaz à effet de serre dans le cadre de Kyoto. Depuis la conférence de Bali, ils n'ont pas bougé. A Poznan, l'an dernier, ils se sont contentés de réitérer les engagements de Bali de l'année précédente. Tant qu'ils ne bougeront pas, qu'ils ne préciseront pas à tout le moins l'effort global de réductions qu'ils sont prêts à réaliser, les pays émergents comme la Chine, l'Inde ou le Brésil ne vont pas bouger non plus.»

Leadership canadien

Le Canada semble participer à cette absence de mouvement, car hier, plusieurs grands groupes canadiens insistent pour qu'il «démontre un plus grand leadership» dans le dossier, d'autant plus que les États-Unis semblent vouloir aller de l'avant pour une fois.

Le représentant du président Obama à Bonn, Todd Stern, a d'ailleurs été chaudement applaudi lors de son allocution, une ferveur dont les États-Unis n'avaient pas été l'objet depuis plus d'une décennie dans ces rencontres où ils ont été perçus depuis comme un poids, sinon un obstacle.

Rôle historique

Todd Stern a déclaré que son pays était de retour à la table et content d'y être. Il a même précisé que les États-Unis étaient prêts à reconnaître leur rôle historique dans l'évolution du climat. Il a aussi rappelé que les États-Unis sont prêts à réduire de 15 % leurs émissions, les plus importantes de la planète avec celles de la Chine, ce qui les ramènerait en 2020 au niveau de 1990. Il faut noter que cet objectif est inférieur à celui convenu à Kyoto en 1997, qui

consistait à ramener les émissions des États-Unis à 5 % sous leur niveau de 1990 pour l'année 2012.

À Bonn, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a précisé dans un atelier que l'objectif de stabilisation du climat pourrait exiger une réduction de 40 % des émissions sous la barre de 1990 d'ici à 2020. Dans son quatrième rapport, le GIEC situait plutôt l'objectif de stabilisation entre -25 et -40 %. Mais les plus récentes études indiquent que le réchauffement devance les prévisions les plus pessimistes et qu'il faudra aller plus loin et plus vite que prévu. Le président du GIEC, Rajendra Pachauri, a déjà déclaré que le point de bascule du climat pourrait intervenir aussi tôt qu'en 2015.

Le Devoir

Islam et créationnisme: des relations tendues

STÉPHANE BAILLARGEON

Allah est grand, Mahomet est son prophète, et il est franchement de plus en plus difficile de savoir ce que pensent ses fidèles au Canada.

À preuve, les difficultés rencontrées l'an dernier par la professeure Minoo Derayeh de l'Université York quand elle a tenté de sonder les élèves des écoles musulmanes de la grande région métropolitaine de Toronto.

«Les filles ont davantage répondu aux questionnaires que les garçons», précise Mme Derayeh, interviewée hier à Montréal, au lancement d'un colloque sur l'islam et l'évolution, le sujet de sa recherche. «Les femmes musulmanes semblent plus à l'aise avec la recherche. Par contre, les hommes, les parents, même les enseignants ne

veulent pas participer à une enquête ayant rapport à l'islam. Ils ne veulent surtout pas être accusés d'avoir participé à une recherche dont les résultats pourraient porter à controverse.»

Les résultats de l'étude seront présentés aujourd'hui dans le cadre d'un colloque intitulé *Islam et évolution*, qui se déroule dans le cadre on ne peut plus approprié du musée Redpath de l'Université McGill. L'institution muséale fut mise en place au XIX^e siècle dans le contexte des débats entourant la révolution darwinienne. Des spécialistes vont y examiner l'épineux problème des rapports entre la science et la foi sous de multiples facettes, aussi bien dans la perspective d'un biologiste évolutionniste musulman qu'à partir des manuels en usage dans les cours de science en Indonésie, au Liban ou en Égypte.

Enfin, comme le dit Mme Derayeh, il s'avère plus simple de mener des études sur le terrain en Turquie qu'au Canada. Sa propre étude, réalisée avec son collègue (et mari) le professeur Uner Turgay de l'Université McGill, cherche à saisir et comparer l'opinion des élèves turcs et canadiens en rapport avec l'évolutionnisme. Le couple scientifique a visité l'an dernier une quinzaine d'écoles secondaires confessionnelles torontoises, un échantillon varié présentant toutes les tendances de l'islam chiite et sunnite, jusqu'aux strictes positions wahhabites. Il y a plus de 600 000 musulmans au Canada.

Les analyses préliminaires seront exposées en détail cet après-midi à compter de 14h. Elles montrent que la majorité des élèves canadiens appuient le créationnisme. Un sondage

après d'une soixantaine d'étudiants universitaires torontois a démontré la même tendance à préférer la création à l'évolution, perçue comme une simple hypothèse.

«Je n'ai pas été surprise par ces conclusions, mais je ne mène pas mes recherches avec des a priori», dit la professeure. «J'ai par contre été surprise par la réticence des jeunes à participer à l'enquête. Le contexte politique et l'islamophobie ambiante compliquent l'activité scientifique. Les parents protègent leurs enfants et les isolent. On nous a refusé l'accès à certaines écoles même si notre enquête ne portait pas sur des sujets politiques. Au Canada, aucun enseignant en science n'a accepté de nous accorder une entrevue individuelle. Nous n'avons pas rencontré ce genre de blocage en Turquie.»

Le Devoir



Camps d'été

2009

CAMP DE JOUR TECHNOLOGIQUE DJ-VJ

ÉTÉ 2009
INSCRIPTIONS / SAT.QC.CA

SOCIÉTÉ DES ARTS TECHNOLOGIQUES SAT,
1195 BOUL. SAINT-AUBERT
514 944-2033 POSTE 219

SAT[KID]

Camps de jour artistiques

artistiques

Hip-Hop théâtre
comédie musicale
spectacle funky
et plus!

Louise Lapierre
DANSE

au cœur du plateau Mont-Royal
514-521-3456 www.danse-louiselapierre.qc.ca

Été: 29 juin au 14 août 2009

MWS

DEPUIS 1983

CAMPS D'IMMERSION EN ANGLAIS

• Pour étudiants de 7 à 17 ans
• Centre-ville de Montréal et Toronto
• Camp de jour et résidence

Pour information:
à Toronto: (416) 921-6998
à Montréal: (514) 531-4193

www.mwscamps.com office@mwscamps.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Isabelle Sanchez au 514 985-3454 ou à isanchez@ledevoir.com

Magasinez-vous à l'étranger?



Renseignez-vous avant de partir.

Certains produits de consommation disponibles dans d'autres pays sont réglementés ou interdits au Canada.

Lorsque vous faites des achats à l'étranger, assurez-vous de ne rapporter que des produits de consommation qui respectent les règlements de sécurité canadiens. Ces règlements ont été mis en place pour protéger la santé et assurer la sécurité de votre famille.

Les produits non conformes à la réglementation canadienne peuvent être retenus à la frontière.

Pour en savoir plus, appelez-nous ou visitez notre site Internet.

1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATS 1 800 926-9105
santecanada.gc.ca/canadiensenvoyage

 Santé Canada Health Canada

Canada

ACTUALITÉS

L'affaire Mulroney-Schreiber se retrouve enfin devant le juge Oliphant

L'ancien premier ministre a reçu entre 225 000 \$ et 300 000 \$ en argent comptant de l'homme d'affaires allemand. Mais pourquoi exactement ?

Après un an et demi d'attente, la commission d'enquête sur Brian Mulroney a été lancée hier. Si les deux premiers témoins n'ont pas fait de révélations fracassantes, ils n'ont pas non plus confirmé les explications de l'ancien premier ministre sur ses relations d'affaires avec Karlheinz Schreiber.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'homme d'affaires et lobbyiste Karlheinz Schreiber s'est réjoui hier du premier témoignage livré à la commission Oliphant devant faire la lumière sur les liens qui unissaient le controversé personnage à l'ancien premier ministre Brian Mulroney. Les propos entendus confirment ce qu'il a toujours pensé, dit-il, à savoir que les ministres fédéraux n'avaient pas de pouvoir sur la décision de procéder ou non à l'achat d'équipements militaires dont il faisait la promotion.

«Je suis d'une certaine manière satisfait du travail de la commission», a-t-il déclaré au cours d'un point de presse hier midi. «Ce sont les fonctionnaires qui dirigent. Ils ne se préoccupent pas des ministres.»

Le coup d'envoi officiel et public de la tant attendue commission d'enquête sur l'affaire Mulroney-Schreiber a finalement été donné hier, un an et demi après que le premier ministre Stephen Harper l'eut promise. Deux témoins ont été entendus par le juge Jeffrey Oliphant: l'ancien ministre fédéral de la Défense sous Brian Mulroney, Bill McKnight, ainsi que l'ancien ministre libéral Marc Lalonde, un ami de M. Schreiber dont il a déjà défendu les intérêts à titre d'avocat. Le témoignage des deux hommes a surtout servi à débroussailler le terrain

en vue des autres témoignages jugés plus importants devant commencer à la mi-avril.

La commission Oliphant n'a, au fond, qu'un seul objectif: découvrir une bonne fois pour toutes pourquoi Brian Mulroney a reçu 300 000 \$ en argent comptant (ou 225 000 \$ selon la version de l'ancien premier ministre) du lobbyiste Karlheinz Schreiber et si, en acceptant cet argent, le politicien a contrevenu aux règles d'éthique en vigueur à l'époque. Le premier paiement a été versé en août 1993 alors que M. Mulroney était encore député de la Chambre des communes. M. Schreiber prétend que M. Mulroney était encore premier ministre lorsque ces paiements ont d'abord été convenus, allégation qui reste à prouver.

La raison de ces trois paiements — dont le porte-parole de M. Mulroney avait d'abord nié l'existence — reste floue. Il a été d'abord question de représenter l'usine de pâtes alimentaires de M. Schreiber, ensuite de convaincre Ottawa d'appuyer l'ouverture de l'usine BearHead de véhicules blindés légers au Cap-Breton. Finalement, en comité parlementaire en décembre 2007, M. Mulroney a soutenu qu'il s'agissait d'un «retainer» pour les démarches faites en faveur des produits de cette éventuelle usine auprès de la France, de la Chine et de la Russie.

Hier, M. Lalonde a répété ce qu'il



Ancien avocat de Karlheinz Schreiber qui est également son ami, l'ancien ministre libéral Marc Lalonde a témoigné hier.

avait déclaré à ce moment, à savoir que les lois canadiennes de l'époque interdisaient de vendre des armes à la Russie et à la Chine. «Il était inconcevable d'exporter vers ces pays!» Il a aussi démontré qu'il était, à l'époque où M. Mulroney a reçu les sommes d'argent comptant, le lobbyiste principal de BearHead. Il s'étonne donc de n'avoir jamais été mis au courant du fait qu'un autre travaillait sur le dossier.

Par ailleurs, la commission a déposé une lettre écrite le 25 janvier 1990 par le ministre de la Défense, Bill McKnight, à M. Schreiber lui disant que BearHead avait beau ouvrir son usine, Ottawa ne s'engagerait pas à lui acheter des véhicules. Dossier clos, donc. Alors, pourquoi par la suite d'autres rencontres ont-elles eu lieu entre des ministres et les représentants de BearHead, et ce, selon au moins une note obtenue par la CBC, à la demande du premier ministre? Y avait-il une volonté de la part de M. Mulroney de

voir aboutir ce dossier et, si oui, pourquoi?

M. McKnight a soutenu hier qu'il n'avait jamais senti de pression de la part de son premier ministre. «Non, pas de la part de M. Mulroney», a-t-il dit. «Alors, de la part de quelqu'un de crédible dans son entourage?», a demandé le juge Oliphant. «Je considère que son chef de cabinet tombe dans cette catégorie de gens crédibles et je crois que j'ai été encouragé, tout comme mon collègue [Elmer] MacKay [alors ministre responsable du développement de la région atlantique], quoique je ne peux pas parler pour lui, qu'en tant que collègues, nous devrions tenter de nous attaquer à cette question de manière à pouvoir passer à autre chose et continuer à travailler de manière collégiale.» M. McKnight a expliqué que le dossier BearHead créait beaucoup de divisions politiques au sein du caucus et du cabinet.

Le Devoir

EN BREF

Logements pour jeunes mères célibataires

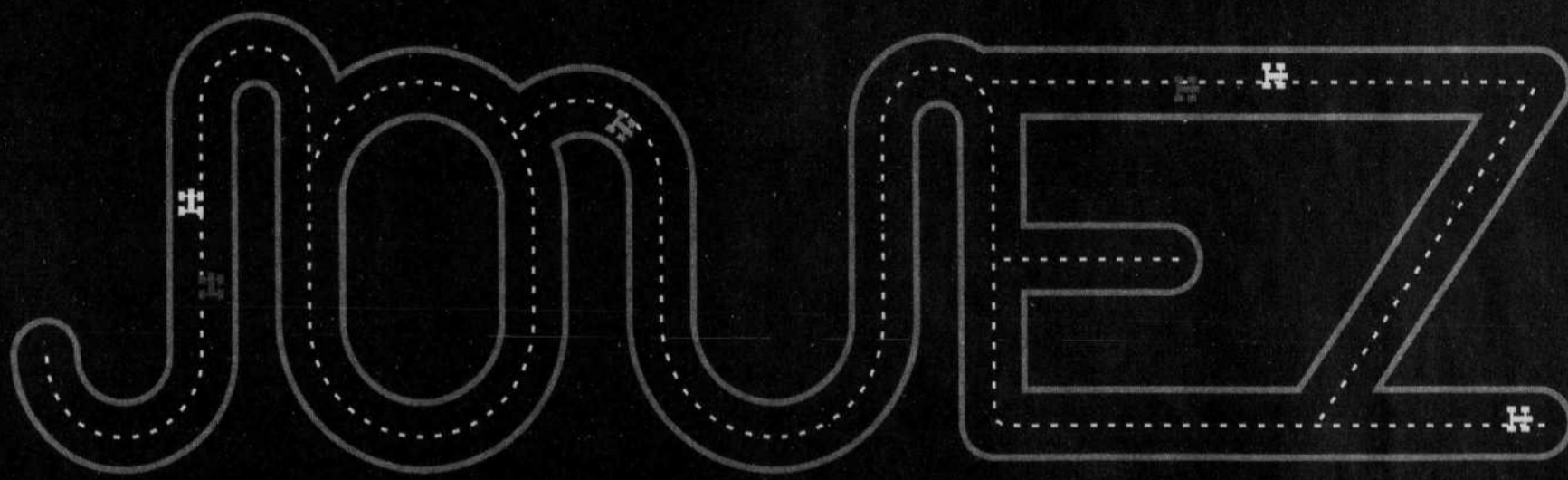
Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ont annoncé hier la construction d'un immeuble de 30 logements à Montréal-Nord qui accueillera de jeunes femmes chefs de familles monoparentales. Situé à l'angle du boulevard Rolland et de la rue Pascal, tout près du parc Henri-Bourassa où Fredy Villanueva est mort en août dernier, l'immeuble logera une garderie au rez-de-chaussée ainsi que des organismes communautaires, dont les Fourchettes de l'espoir qui a piloté le projet. L'investissement de 6,9 millions sera assumé par plusieurs partenaires, dont le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal et le Fonds de solidarité de la FTQ. Le projet prévoit également l'aménagement d'une place publique sur le boulevard Rolland où s'installera un marché saisonnier. — *Le Devoir*

D'Amour veut succéder à Dumont dans Rivière-du-Loup

Québec — Le président du Parti libéral du Québec (PLQ), Jean D'Amour, a confirmé hier sa candidature à l'élection partielle qui sera déclenchée dans la circonscription de Rivière-du-Loup. Mais l'ex-maire de Rivière-du-Loup ne compte pas l'Action démocratique du Québec pour battue, malgré le départ de Mario Dumont. M. D'Amour a tenté de se faire élire sous la bannière du PLQ à deux reprises, sans succès, contre l'ex-chef de l'ADQ en 1994 et en 2007. «Il ne faut jamais rien prendre pour acquis en politique. Il y a toujours l'ADQ, le Parti québécois, mais j'arrive avec détermination. Avec le départ de M. Dumont, une page d'histoire s'est tournée pour la région, il est temps d'écrire un nouveau chapitre», a commenté M. D'Amour. — *La Presse canadienne*

Des enfants pas comme les autres

Ottawa — Le taux de mortalité infantile des bébés autochtones est jusqu'à quatre fois plus élevé que celui des nouveau-nés non autochtones au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande. C'est ce que révèle une recherche internationale innovatrice dirigée par la docteure Janet Smylie, du St. Michael's Hospital de Toronto. De nouvelles données rendues publiques hier montrent aussi que les enfants autochtones des quatre pays connaissent des taux plus élevés de mort subite du nourrisson, de blessure, de suicide et de décès accidentel. — *La Presse canadienne*



ENFIN, ON PEUT JOUER EN FRANÇAIS.

À partir du 1^{er} avril, tous les nouveaux jeux vidéo seront offerts en français au Québec si cette version existe quelque part dans le monde. De plus en plus, on jouera en français. Pour en savoir davantage, visitez le www.oqlf.gouv.qc.ca/jeuxvideo.

Québec

ÉDITORIAL

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La cour des parents

Roulement de tambours! Dans l'espoir de freiner la désertion des classes, les libéraux ajoutent des grenailles à la cagnotte dépensée pour lutter contre l'abandon scolaire, égratignant au passage les parents... décrocheurs.

Cela revêt toutes les allures d'un constat d'échec: lorsque l'État a déployé en vain ce qu'il croit être toutes ses ressources, et que le tiers des jeunes désertent toujours l'école, que fait-il? Il cherche un coupable.

Le fautif à la mode, c'est le parent. Le parent décrocheur. Celui qui a baissé les bras, ne croit pas à la réussite scolaire, exige de l'école qu'elle lui modèle un parfait petit écolier sans histoire, demande que l'on ne fasse pas de lui un associé qui poursuit à la maison ce qui est entrepris en classe.

Voilà ce que l'on décrypte du message livré la semaine dernière par le premier ministre Jean Charest, alors qu'il dévoilait la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Québec ajoute, bien sûr, 5 millions aux 900 qu'il dépense déjà dans l'espoir de cramponner des jeunes à l'école. Tant et aussi longtemps que les méthodes actuelles de lutte contre le décrochage n'auront pas été sagement évaluées, ce financement à l'aveugle semblera bien vain.

M. Charest insiste en outre sur l'importance de faire de la réussite l'affaire de tout le monde. On ne peut lui reprocher cet élan du cœur. Le succès fulgurant de l'expérience saquebennaise, où d'inquiétants taux d'abandon scolaire ont décliné, repose justement sur une prise en charge collective.

Il y avait toutefois dans son appel à la responsabilité une pointe accusatrice déplorable. Rappelons-le: les parents ne sont pas tous issus de la même... école. Les «parents performants», dont le club ne cesse de grandir, méritent peut-être quelque blâme pour n'avoir pas compris que l'école ne peut jouer les rôles de gardienne, d'éducatrice et de psychologue à la fois tout en retenant tous ses protégés.

Mais à côté de cette cour, un groupe de parents fantômes cause des torts irréparables, et ce, bien malgré lui! Ce sont les décrochés de la réussite, eux-mêmes anciens déserteurs de l'école. Ceux-là abhorrent le terrain scolaire, qui les renvoie à de sombres souvenirs. Dans les milieux défavorisés, où les taux d'absentéisme sont affolants, ces parents excusent tout bonnement l'école buissonnière de leur enfant, se moquant de l'importance de l'école.

Or, les études le confirment: la défavorisation et la sous-scolarité des parents sont d'excellents indicateurs du décrochage. On ne gagnera rien à sermonner ces ex-décrocheurs, qui ne participent pas aux réunions d'école, bouddent les bulletins et n'associent l'enseignant qu'à un oiseau de malheur distribuant les mauvaises notes.

L'école communique encore bien mal avec les parents en général, et avec ceux-là, indifférents à ses efforts, encore moins bien. C'est pourtant sur eux qu'elle devrait peut-être jeter son dévolu — et une partie de ses ressources! L'école ramènera toujours à contre-courant si ses miracles accomplis en classe sont anéantis à la maison par l'indifférence parentale. Le Rapport Ménard, qui a récemment présenté sa recette antidécrochage, vante des expériences inspirantes, à Chicago ou Minneapolis. Là-bas, on multiplie les visites à domicile et les activités d'encadrement des parents plutôt que de distribuer les griefs.

Le Québec souffre, il est vrai, d'un grave problème de valorisation de la réussite en général, de l'école en particulier. Ce mépris — et la désaffection qui en découle — doit être combattu à sa source, dans le giron familial, où l'élève puise ses raisons de motivation ou d'apathie. Il s'agit là d'un immense défi, qui demande que l'État voie la famille comme un partenaire plutôt que de se répandre en réprimandes contre elle.

machouinard@ledevoir.com

AUTOMOBILE

Une faillite imminente?

Chaque fois que le président américain, Barack Obama, ouvre la bouche pour défendre son plan économique, les Bourses plongent. C'était le cas hier encore, alors que M. Obama renvoyait GM et Chrysler à leur table à dessin, insatisfait de leurs plans de restructuration.

Wall Street n'aime pas l'interventionnisme de M. Obama. Elle n'aime pas que la Maison-Blanche investisse dans les banques et les constructeurs de voitures, qu'elle se mêle des décisions et aille jusqu'à exiger la tête de certains patrons, comme ce fut le cas du président de GM, Rick Wagoner. Mais, de façon paradoxale, ces mêmes investisseurs craignent encore davantage l'éventuelle faillite des constructeurs qui aurait un effet domino dans l'économie. En toute logique, ils auraient donc dû se réjouir d'entendre M. Obama conclure d'une analyse effectuée par un comité d'experts que les plans de restructuration présentés récemment par GM et Chrysler étaient tout à fait irréalistes.

En effet, compte tenu de l'effondrement de la demande pour les voitures neuves, surtout pour les modèles américains, seule une restructuration majeure, qui effacerait la plus grande partie des dettes contractées auprès des détenteurs d'obligations, des employés retraités et des autres fournisseurs, permettrait d'espérer une relance des deux entreprises. Et encore: rien ne dit que la gamme de modèles existante trouverait preneur. Alors que Toyota en est à sa troisième génération de Prius, Chrysler n'offre toujours pas un seul modèle de voiture hybride.

La sévérité du jugement et les conditions posées par Washington ont surpris. Mais, devant la grogne de l'opinion publique qui désapprouve l'injection de fonds dans ces compagnies, M. Obama devait «jouer dur».

Malheureusement, comme les créanciers — détenteurs d'obligations, syndicats et fournisseurs — ne semblent toujours pas prêts à céder, convaincus qu'ils sont que Washington et Ottawa paieront toutes les factures, l'hypothèse d'une faillite apparaît de plus en plus plausible. Elle a même été soulevée sérieusement par le président Obama qui voit là un moyen rapide et efficace d'effacer l'ardoise pour repartir sur des bases plus solides. C'est d'ailleurs pour rassurer les acheteurs que Washington vient d'annoncer un programme de protection des garanties d'entretien, l'argument massue qui avait été utilisé par les constructeurs pour convaincre les gouvernements de leur venir en aide à coups de milliards.

Aussitôt l'annonce faite par Washington, hier matin, Ottawa a fait savoir qu'il demanderait aussi aux filiales canadiennes de refaire leurs devoirs, c'est-à-dire de reprendre les négociations avec les fournisseurs, les syndicats et les créanciers. Lui non plus n'a pas le choix: sans une diminution radicale de l'endettement et des coûts, et sans une révision plus fondamentale de la gamme de produits, personne n'acceptera que les gouvernements jettent un cent de plus dans la fontaine.

jrsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



REPRISE

LETTRES

Lâchez pas, les profs!

Le combat des professeurs de l'UQAM va bien au-delà des propositions qui sont sur la table de négociation. Il rappelle à la ministre de l'Éducation et à la direction de l'UQAM que cette institution est bien autre chose que le chantier de construction de l'îlot Voyageur qui a laissé un arrière-goût amer auprès de la classe politique.

La mission première de l'université consiste en l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité. Oublions les maçons et les briqueteurs. L'îlot Voyageur, cet immense édifice, sera vite récupéré et pleinement utilisé un jour prochain. Et on sera tout sourire lors de son inauguration.

Le combat actuel des professeurs a le mérite de rappeler la mission de transfert de connaissance et de services à la collectivité de l'université. Mission plus importante que jamais dans le contexte de changement accéléré que nous impose la crise que nous traversons.

Reconnaissons toutefois que cette grande institution ne pourra poursuivre sa mission d'enseignement et de recherche auprès de ses dizaines de milliers d'étudiants avec des chargés de cours sous-payés et des professeurs eux aussi sous-payés qui chercheront à améliorer leur sort... en changeant d'institution.

Madame Courchesne, ne prenez pas les vessies pour des lanternes!

Yvon Leclerc
Étudiant au doctorat
Le 30 mars 2009

Yes, la France est en crise!

Je vous envoie un mail pour vous faire un update sur la situation en France en ce moment. Le speaker l'a dit en live aux news en prime time: «Les managers et les traders s'octroient trop de stock-options!» La situation est dramatique. Même les gens souffrent, les stars du showbiz pâlisent. Le moral n'est pas au top niveau. Les charters se vident, sauf ceux des Blacks qu'on renvoie à home.

Heureusement, aux happy hours, on prend un drink, ça nous boost, sinon on serait down. Tout ne va pas si mal en France, on peut maintenant s'acheter des concept-cars, et bientôt une DS Inside, ou un crossover chez Peugeot, et même s'inscrire à un master dans une université française, c'est le jackpot pour faire du marketing.

On me dit qu'au Québec vous avez presque réussi à éliminer les anglicismes. No problem ici en France, l'anglais ne nous menace pas, il n'est même pas encore dans les starting-blocks. Non,

versus le Québec, notre problème c'est la crise! Bye-bye!

Jean-Louis Grosmaire
Gatineau, le 28 mars 2009

L'anonymat d'un édifice appelé Gaston Miron

La Ville de Montréal a rebaptisé son ancienne bibliothèque centrale du nom du poète et éditeur Gaston Miron. Depuis cette année, l'immeuble abrite le Conseil des arts de Montréal (CAM). Dans le cahier Arts du Devoir de la fin de semaine du 28 et 29 mars derniers, l'on y parle d'un nouvel espace qui «veut encore mieux soutenir la relève, la diversité et l'innovation».

De fait, ce que les responsables du CAM souhaitent, c'est plus de visibilité. De belles intentions, certes, mais jamais l'article ne fait mention du nom du nouvel espace, l'édifice Gaston-Miron.

À quoi sert d'honorer la mémoire du poète dans la toponymie de Montréal, si l'on n'est même pas capables de nommer correctement l'édifice portant son nom, lorsqu'il est question dudit édifice? Il faut regretter que l'on honore un poète pour ensuite l'oublier au profit d'une activité de promotion des programmes de la Ville. À qui la faute?

Bruno Roy
Écrivain,
Le 29 mars 2009

LIBRE OPINION

La vigilance critique envers le créationnisme

PHILIPPE LANGLOIS

Professeur au Cégep de Sherbrooke

Réplique à Gil Courtemanche

Avec d'autres professeurs, j'ai mené la bataille contre la tenue de la conférence créationniste au Cégep de Sherbrooke. À ce titre, je tiens à défendre notre position contre l'analyse que vous en avez faite dans votre chronique du 24 mars dernier, publiée dans *Le Devoir*.

Vous sous-estimez et semblez mal connaître la démarche des créationnistes. «Aberration folklorique», «pauvres petits»: vous les dépeignez comme de gentils badauds, un peu arriérés mais inoffensifs. Rectifications d'abord les faits quant à leur homophobie. Les créationnistes ne «changent pas de trottoir» lorsqu'ils croisent un homosexuel: ils militent activement contre la reconnaissance des droits homosexuels et pour l'aggravation de leur stigmatisation.

De la même manière, ils militent en faveur d'une éducation des enfants axée sur la préservation critique d'un espace de valeurs familiales et religieuses considéré comme intouchable. La fermeture à l'autre que vous dénoncez dans votre chronique, ils en font un programme. Les créationnistes ne sont donc pas de gentils badauds, mais sont un groupe organisé en haut lieu avec des objectifs politiques.

Vous décrivez plus loin notre lutte en parlant d'un «grand brouhaha de laïcisme». Le débat sur la place de la religion à l'école se joue dans une large mesure entre les défenseurs d'un certain communautarisme — que vous dénoncez comme étant fermés à la différence — et les défenseurs de la laïcité — que vous dénoncez aussi comme

étant fermés à la différence.

En opposant, deux lignes plus loin, «ceux qui croient en Dieu» à «ceux qui croient en la science» (alors que la science ne «croit» pas les vérités qu'elle démontre, mais les connaît), vous manquez complètement les enjeux soulevés par l'affaire.

Le problème est le suivant: le créationnisme est une position sur la nature de la vie humaine qui s'appuie exclusivement sur la foi, mais qui se fait passer pour une théorie scientifiquement justifiée. Ainsi, vous faites preuve d'une naïveté désarmante lorsque vous écrivez que les créationnistes veulent simplement «exprimer leurs convictions». C'est oublier deux autres aspects constitutifs de leur démarche.

D'une part, ils veulent surtout faire passer des convictions religieuses pour des hypothèses scientifiques, ce qui relève d'une démarche à la fois malhonnête et mal venue dans un établissement scolaire. D'autre part, les créationnistes vampirisent la crédibilité scientifique de l'institution dans laquelle ils «s'expriment», comme vous dites. Ils ont besoin de cette crédibilité, mais ne peuvent pas l'acquérir par les voies protocolaires de la recherche scientifique. Solution? Se faire inviter par un groupe créationniste local, mettre le logo du cégep ou de l'université sur les documents de la conférence et ne pas oublier d'ajouter une ligne à son CV. [...]

Vous expliquez plus loin que la liberté d'expression «s'applique aussi à ceux qui ne pensent pas comme nous». Je ne peux qu'être en accord avec cette évidence, mais vous passez, ici encore, par-dessus une distinction qui est au cœur de notre argumentaire. Le droit à s'associer pour exprimer en public les dogmes en lesquels on croit n'est heureusement pas compromis par le

principe suivant lequel cela ne devrait pas se faire dans une institution d'enseignement laïque.

Toutefois, comme j'ai décrit plus haut est socialement dangereux. Cela brise un lien de confiance fondamental avec les étudiants. Ceux-ci viennent au cégep pour acquérir des connaissances crédibles. Ils font donc confiance au jugement des personnes qui y travaillent pour transmettre les meilleures connaissances disponibles et filtrer ce qui n'est que charlatanisme. En nous opposant à la conférence sur le créationnisme, nous avons été fidèles à ce lien de confiance et l'avons préservé.

Finalement, vous posez la question rhétorique de savoir si on ne pourrait pas qualifier notre démarche d'«obscurantisme post-moderne». La faculté de renverser la réalité et de la faire marcher sur la tête est un talent que j'admire. Mais comment avaler votre résultat, suivant lequel la vigilance critique est coupable d'obscurantisme alors que l'obscurantisme est victime d'une obtuse censure? Vous dérapez. Le postmoderne, en passant, se rapproche davantage de l'individualisme des droits que vous défendez que de la responsabilité envers les institutions communes que nous avons défendues.

Somme toute, il est politiquement naïf d'assumer que les seules limites que l'on puisse opposer à ce genre de phénomène soient celles définies par les lois contre la propagande haineuse. Les institutions publiques ont le droit et ont intérêt à se doter de politiques suffisamment fortes pour défendre la nature publique de leur mandat. En dépit des apparences, seules de telles politiques peuvent défendre la cause de l'inclusion, de la tolérance et de l'ouverture auxquelles vous tenez à juste titre.

IDÉES

Veut-on vraiment des arts en ce pays?

MARTIN FAUCHER

Président du Conseil québécois du théâtre

Aujourd'hui même, les désormais célèbres programmes de subventions Routes commerciales de Patrimoine canadien et PromArt du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) arrivent à échéance. On le sait: le gouvernement actuel a pris la décision, pour le moins controversée, de ne pas les renouveler, invoquant tantôt les coûts de fonctionnement trop élevés des projets financés, tantôt les valeurs prétendument négatives qu'ils véhiculaient et qui portaient atteinte à l'image du Canada.

L'abolition de ces deux programmes ne doit pas être vue comme un cas isolé, voire la conséquence malheureuse d'un contexte économique tumultueux, mais elle s'inscrit plutôt dans un mouvement de réforme de soutien à la culture beaucoup plus large et insidieux qui compte les artistes professionnels parmi ses principales victimes.

Au moyen d'une manipulation du discours politique qui engendre des confusions de pensée et d'idée chez les citoyens québécois et canadiens, le gouvernement conservateur, par profonde ignorance ou mépris de l'acte artistique, de sa pratique et de sa dimension sociale, détourne volontairement son sens pour le fondre dans une notion de divertissement populaire et de tourisme de masse. Derrière la logique des impératifs financiers se profile une idéologie politique conservatrice qui traduit une vision bornée de la vie artistique et culturelle canadienne.

Des politiques éclairées

En 2001, Ottawa lance l'initiative *Un avenir en art*, considéré alors, et depuis, comme «le plus important engagement du gouvernement pour le développement des arts et de la culture au Canada depuis 50 ans». Forts d'une enveloppe budgétaire de 560 millions sur trois ans qui est ensuite reconduite sur une base annuelle à hauteur de 173 millions, jusqu'en 2010, différents programmes sont mis sur pied «pour viser l'excellence dans tous les aspects du processus créatif, encourager la diversité du contenu canadien et favoriser l'accès aux arts et au patrimoine».

Diversité, accessibilité et viabilité sont alors les mots d'ordre qui guident le financement fédéral pour le milieu de la pratique artistique professionnelle. Qui plus est, les arts et la culture représentent, aux yeux du gouvernement, «l'un de nos plus puissants outils de développement économique et social», comme on peut le lire dans les rapports sur le rendement de Patrimoine canadien de l'époque.

Parmi les principaux programmes, Présentations des arts Canada, Espaces culturels Canada, Consolidation des arts du patrimoine canadiens ainsi que Routes commerciales établissent les assises d'un appui gouvernemental sans équivoque aux artistes et témoignent d'une reconnaissance manifeste à leur profession. Ottawa attribue également des ressources financières et humaines à la diffusion des œuvres d'ici sur la scène internationale.

Par exemple, le MAECI renouvelle le programme Promotion des arts, en place depuis le milieu des années 80, en garantissant un financement quadriennal de l'ordre de 22,4 millions. En outre, les ambassades et consulats affectent une partie de leur corps diplomatique à la prospection de nouvelles possibilités artistiques. La diplomatie canadienne comporte un volet public qui compte parmi ses rangs plusieurs membres de la communauté artistique canadienne dont les talents créatifs sont mis à contribution pour consolider l'excellente réputation dont bénéficie le Canada dans le monde.

Les arts sous haute surveillance

L'élection des conservateurs en 2006 marque le début d'une vaste inquisition de la pratique artistique professionnelle dont le financement avait été revitalisé par *Un avenir en art* au tournant du millénaire. Patrimoine canadien et les Affaires étrangères amorcent alors un processus de rationalisation des programmes existants comme corollaire à la nouvelle définition des arts et de la culture qui est maintenant préconisée au Conseil des ministres.

Moins de trois ans après l'arrivée au pouvoir du parti de Stephen Harper, le constat est tout simplement dérouteant. Pas moins de 16 programmes de soutien aux arts et à la culture ont été abolis, totalisant plus de 60 millions de dollars. Si l'envergure de ces compressions représente une somme considérable pour le milieu artistique, elle demeure néanmoins dérisoire pour les coffres de l'État. Afin de se défiler en catimini de programmes qu'il jugeait contraires à sa vision étroite de la culture, le gouvernement a alors usé de toutes les techniques envisageables de rhétorique politique et de manipulation comptable.

Une lecture attentive des principaux documents de Patrimoine canadien publiés depuis 2006 permet de mettre en évidence la refonte architecturale des programmes fédéraux qui opérationnalise ce glissement vers la culture de masse et du divertissement. Dans le rapport sur les plans et priorités 2007-2008, par exemple, l'art est défini comme une «occasion de participer à la vie culturelle et communautaire de la nation».

Appréhendé par le gouvernement précédent comme un outil de développement social, économique et diplomatique de première importance, l'art se trouve maintenant réduit à sa forme évé-



ILLUSTRATION: TIFFET

nementielle et à sa nature éphémère. Cette vision simpliste attribuée à l'acte artistique représente un premier glissement de sens inquiétant.

L'édition 2008-2009 de ce rapport vient porter le coup de grâce aux arts en évinçant ni plus ni moins ce secteur des priorités de Patrimoine canadien. La pratique artistique se métamorphose de façon radicale pour devenir une simple activité devant servir à «promouvoir le Canada par le biais de l'engagement communautaire et des événements majeurs». Cette nouvelle formulation nous indique clairement qu'un vent de réforme souffle en tempête sur le secteur des arts pour que soient marginalisées au possible les voix dérangeantes qu'énoncent les artistes dans leurs œuvres.

Une idéologie rétrograde

Les répercussions de cette dérive gouvernementale sont significatives à plusieurs égards pour le milieu artistique professionnel. D'abord, la pratique doit maintenant répondre aux impératifs de la rentabilité économique, du rendement optimal et d'un taux de fréquentation le plus élevé possible. Quoi de plus absurde que d'évaluer la valeur d'une performance théâtrale en fonction de sa rentabilité?

Ce même gouvernement n'a pourtant jamais exigé de l'intervention militaire en Afghanistan ou encore de la délégation olympique canadienne qu'elles atteignent un seuil de rentabilité quelconque. Si telle est la nouvelle philosophie mercantile à Patrimoine canadien, alors peut-être le ministère gagnerait-il, dans un souci de transparence, à renommer ses programmes de soutien financier en programmes de prêts hypothécaires.

La logique qui prévaut aujourd'hui entrave l'expression artistique des créateurs canadiens, en plus de compromettre dangereusement le potentiel de ceux et celles qui prendront la relève.

Acte artistique menacé

Outre cette vision péjorative de l'art, les nouvelles balises du financement exercent une seconde conséquence gravissime qui menace la nature même de l'acte artistique. Sont dorénavant priorités les événements culturels à grand déploiement qui s'inscrivent dans le divertissement à grande

échelle, le tourisme culturel, la commémoration historique ou le développement des communautés par l'entremise des arts et du patrimoine.

Bien que ces quatre catégories d'événements contribuent à l'enrichissement du paysage culturel et économique canadien, elles ne sauraient refléter adéquatement les réalités de la pratique artistique professionnelle. Dès lors, l'art est vidé de sa véritable essence et peine à s'exprimer dans un espace fort encombré.

Placer les différents segments de la culture sur un pied d'égalité, voire en opposition pour l'obtention d'un même soutien financier de l'État, n'équivaut-il pas à reléguer les artistes professionnels à l'arrière-plan du paysage culturel? La nouvelle architecture des programmes fédéraux se transforme ainsi en une arme à double tranchant.

D'un côté, elle décuple le bassin de bénéficiaires potentiels, de l'autre, elle restreint les arts à des activités qui ont bien peu à voir avec celles que valorisent ses nombreux praticiens talentueux.

Un avenir précaire en art

Si ces compressions ne sont pas motivées par un projet de réforme de la culture qui consiste à diluer la pratique artistique professionnelle dans la mer du divertissement populaire, alors les politiques du gouvernement conservateur relèvent tout simplement de l'ineptie. La lecture des documents de Patrimoine canadien et du MAECI laisse cependant trop peu de doutes quant à la nature réelle de ses ambitions et à l'élaboration minutieuse de ses politiques.

La fin appréhendée de l'initiative *Un avenir en art*, ou son renouvellement partiel, s'inscrirait donc dans la lignée de ce qui a été administré comme traitement palliatif au milieu des arts professionnels depuis maintenant trois ans. D'une pratique artistique diversifiée et libre d'impératifs financiers ou idéologiques contraignants, on se dirige lentement vers une culture du divertissement, homogène, consensuelle et incorporée dans une embarrassante logique de rentabilité.

Quel avenir réserve-t-on aux arts au Canada? À court terme, c'est un paysage édulcoré qui se dessine à l'horizon. En guise de consolation, malgré l'acharnement d'hommes politiques dogmatiques, les vagues de la création artistique continueront de déferler tout de même sur une terre parfois infertile à ses propres richesses, où la figure du pouvoir politique n'a qu'un visage de sable.

Projet de loi sur l'aménagement forestier

Un avenir inquiétant pour notre forêt

PATRICK NADEAU

Coordonnateur conservation et foresterie chez SNAP Québec

MÉLISSA FILION

Responsable de la campagne Forêt pour Greenpeace

LOUIS BÉLANGER

Coresponsable de la commission Forêt pour Nature Québec

Bientôt, la forêt québécoise ne sera plus la même. D'ici quelques semaines, le gouvernement Charest déposera un projet de loi qui viendra redéfinir la foresterie pour les décennies à venir. Comme tous les intervenants, nous misons énormément sur le succès de cette réforme, mais nous nous inquiétons devant le peu de progrès de celle-ci sur le plan environnemental. Malgré un discours rassurant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), les actions sur le terrain laissent plutôt présager un statu quo, voire des reculs qui n'ont rien de réjouissant.

Le triste exemple du Nord-du-Québec

Plusieurs forêts dans la région du Nord-du-Québec ont une particularité de plus en plus rare à l'échelle mondiale: elles sont intactes. Non seulement ces forêts n'ont-elles jamais subi de coupes forestières, mais elles sont dépourvues des routes et des chemins qui sillonnent la très grande majorité du paysage forestier québécois. La science est claire sur l'importance critique de ces forêts, car elles permettent de maintenir la biodiversité ainsi que les fonctions essentielles des écosystèmes forestiers. Manifestement, la gestion des dernières forêts intactes devrait se faire avec la plus grande prudence.

Dans cette optique, les nouveaux plans d'aménagement forestier pour le Nord-du-Québec sont carrement décourageants. Ces plans, qui viendront encadrer les opérations forestières de la région jusqu'en 2013, ont été élaborés à partir des instructions du Forestier en Chef: les compagnies forestières devront «étendre» leurs nouveaux chemins (6110 km en tout) et leur récolte sur la totalité du territoire. Politique désastreuse pour les forêts intactes, puisque celles-ci seront maintenant ciblées pour une fragmentation intentionnelle et accélérée. La région au nord de la rivière Broadback, secteur de forêts intactes de très grande importance pour la conservation, qui jusqu'ici avait été épargnée, sera désormais accessible aux forestières. D'ici quelques semaines, on y entamera la construction d'un imposant réseau de chemins qui viendra fragmenter le territoire de façon irréversible.

Un ministère ambivalent

Difficile de comprendre la logique du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). D'un côté, il promet une réforme en profondeur, un véritable «virage vert» du régime forestier. De l'autre, il approuve des plans comme ceux du Nord-du-Québec, qui sonneront le glas pour les forêts intactes d'une région entière — et avec elles l'habitat du caribou forestier. Le sort de cette espèce vulnérable ajoute d'ailleurs à l'incohérence, puisque le MRNF a le mandat de protéger la faune menacée ou vulnérable. Pourtant, il refuse depuis trois ans de publier le plan de rétablissement du caribou forestier, plan qui propose des solutions pour contrer le recul des populations.

Une vraie réforme est toujours possible

Rappelons que la réforme du régime forestier s'est avérée nécessaire en grande partie à cause d'un constat sur l'état lamentable de nos écosystèmes. En 2004, la commission Coulombe faisait état de la surexploitation des forêts québécoises et du besoin d'effectuer la transition vers une nouvelle foresterie axée sur l'aménagement écosystémique. Nous croyons que cette transition est non seulement souhaitable, mais bien indissociable de la réforme en cours.

Le Québec doit se doter d'une foresterie qui respectera les principes de sa propre Loi sur le développement durable. Une foresterie fondée sur la gestion intégrée des ressources et sur les meilleures pratiques d'aménagement forestier — soit celles de l'aménagement écosystémique —, et ce, sur l'ensemble de son territoire forestier. Quant à l'espace accordé à la conservation et aux aires protégées, la solution est simple: agissons pour conserver les territoires à haute valeur de conservation avant d'accorder la totalité du territoire aux usages industriels. Ce revirement du paradigme actuel, qui devrait pourtant aller de soi, sera essentiel pour éviter les erreurs commises qui seront bientôt commises dans le Nord-du-Québec forestier.

Soyons clairs: la réforme en profondeur du régime forestier actuel est nécessaire. Etant donné plusieurs signes inquiétants, nous estimons que le projet de loi entre les mains du gouvernement doit être remanié afin de doter le Québec d'un véritable développement forestier durable.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Desjardis (consommation), Jean Dion (sport), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Piquet (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Levesque (reporter), information culturelle : Michel Belar (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médiat), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Precourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (caricaturiste), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Benoît Mylner (responsable du site Internet), Émilie Follie-Boivin et Vincent Cauchy (copistes Internet), Amélie Gauthreaux (secrétaire à la rédaction), Jean-Jacques Coulombe et Étienne Flansodon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paté (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciale (Québec), Monique Bherer (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Annelie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boily-Desjardis, Jean-François Bossé, Manon Boilard, Marlène Côté, Richard Dougenais, Amélie Malais, Claire Parquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebâh (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Berubé (secrétaires), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisbois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Belliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

CHUM

SUITE DE LA PAGE 1

foi dans le marché. «*Tout cela est hypothétique. Nous croyons que le marché va bien répondre à ce projet, car c'est un investissement à long terme avec une rentabilité garantie, appuyée par le gouvernement du Québec. On va de l'avant avec un projet PPP, mais, si le marché ne fonctionne pas, on verra à un ajustement*», a-t-il indiqué.

Deux consortiums ont été retenus en vertu de l'appel de qualification: Groupe Innisfree-AXOR-OHL-Dalkia et Accès Santé CHUM. Or, les sociétés composant le premier éprouvent de la difficulté à trouver du financement à long terme. Le second, dirigé par la société espagnole Acciona, est composé du groupe australien Babcock & Brown qui est au bord de la faillite. Le «plan B» du gouvernement serait-il inévitable? «*Ce sera à chaque consortium de trouver sa source de financement. Le contexte est trouble [...], mais il y a des projets PPP qui se réalisent*», a souligné M. Charest. «*On veut toujours respecter une formule qui nous permet de partager les risques. Ils ne sont pas seulement sur la question du financement, mais aussi sur la question de l'entretien et des coûts de réalisation*». Il y voit un avantage pour les Québécois. Selon lui, les PPP permettent, par exemple, un contrat d'entretien continu sur une période de 30 ans qui rend moins vulnérable aux changements de gouvernements et aux soubresauts de l'économie.

Échéanciers et budgets

Les soumissionnaires devront avoir déposé leur proposition pour mars 2010, et la sélection sera faite en juin de la même année. La première «vraie» pelletée de terre est prévue pour septembre 2010 et la phase I du CHUM sera livrée à la fin de 2013. Selon le ministre de la Santé, Yves Bolduc, l'hôpital sera alors «complet» et disposera de 400 lits. La seconde phase est celle de la démolition de l'hôpital Saint-Luc pour le reconstruire et est attendue pour 2018.

Au final, le projet bonifié, y compris le Centre de recherche, coûtera 2,515 milliards en dollars de 2018, en tenant compte d'une marge de manœuvre de 650 millions d'indexation et de risques sur huit ans.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes, Gaétan Barrette, est d'avis que le budget du CHUM est le même que pour plusieurs projets d'envergure similaire, notamment aux États-Unis. Il croit un peu moins au respect des délais. «*C'est l'un des échéanciers les plus serrés que j'ai vu dans ma vie, mais ça se fait. Normalement, ça prend entre trois ans et demi et quatre ans. Là, on va avoir plus d'un an de papier avant la première "vraie" pelletée de terre*», a-t-il déclaré. Et pour le D^r Barrette, le CHUM ne sera fait qu'à moitié en 2013. «*On va tout simplement transférer l'hôpital Saint-Luc dans un autre lieu. On va passer de 350 à 400 lits, oui. Mais il va rester l'Hôtel-Dieu et Notre-Dame. Ce ne sera pas complet*», a-t-il soutenu, contredisant ainsi le ministre Bolduc.

Reste que le projet du CHUM coûte désormais, sans les contingences, 1,865 milliard en dollars d'aujourd'hui, au lieu de 1,1 milliard. L'augmentation vient de la bonification du projet, a rappelé le premier ministre. «*On veut régler la question des coûts avant de mettre la pelle dans la terre. [Le métro de Laval] a été lancé, et les coûts ont évolué au fur et à mesure que le projet avançait. C'est justement ce que nous voulons éviter*», a-t-il précisé.

Moins catégorique, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, a parlé d'«estimations». «*On est de plus en plus près de la phase finale et des montants finaux. Mais, encore là, c'est vraiment comme ça: il va falloir attendre l'ouverture des propositions pour savoir le coût exact des projets*».

Réaction et insatisfaction

Les partis politiques d'opposition ont fortement réagi à l'annonce du gouvernement Charest. Qualifiant la conférence de presse «*d'opération de relations publiques*», le député du Parti québécois Sylvain Simard a trouvé déplorable que le gouvernement «*n'ait parlé que de conception, et non de financement*». «*Le gouvernement libéral voulait aller en mode PPP pour le partage de risques. Dans le cas du CHUM, c'est le gouvernement qui va assumer le risque au lieu du partenaire privé. C'est absurde*», a dit le porte-parole de l'opposition officielle en matière de Conseil du trésor.

Québec solidaire abonde en ce sens et critique l'«*aveuglement idéologique*» du gouvernement libéral. «*Comment décrire autrement le comportement de ce gouvernement qui [refuse] d'abandonner les PPP devant les exemples de fiascos qui s'accroissent*», a souligné le député de Mercier, Amir Khadir, dans un communiqué.

Si le milieu syndical pousse un «*enfin!*» de soulagement, il continue de vivement s'opposer à la formule choisie par le gouvernement. «*Est-ce que cette fois sera la bonne?*», se demande l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux.

En outre, la CSN s'est dite préoccupée par le manque de transparence et par l'incertitude au sujet de l'avenir du projet. «*Personne dans les syndicats locaux n'est au courant de ce qui va se passer. Les questions des blocs opératoires, de l'entretien et de l'alimentation n'ont pas été abordées. L'appel d'offres doit comporter plus de garanties*», a insisté Denise Boucher, vice-présidente de la CSN.

Le Devoir

NON

Au bord du gouffre, Chrysler a reçu hier un prêt d'urgence de 250 millions des gouvernements fédéral et ontarien

SUITE DE LA PAGE 1

dit qu'il «*va prendre toutes les mesures nécessaires pour restructurer avec succès la compagnie, ce qui pourrait comprendre un processus sous supervision judiciaire*». Chrysler, dans lequel Washington serait prêt à injecter six milliards de dollars américains s'il y avait entente avec Fiat, n'est pas allé aussi loin.

Ottawa, qui semble contraint de suivre la direction de Washington, a répété les mêmes demandes, arguments et échéanciers que le gouvernement américain. Le ministre de l'Industrie, Tony Clement, a cependant causé la surprise en insinuant que Chrysler, qui a reçu hier un premier prêt à court terme de 250 millions, est au bord du gouffre.

Problème de liquidités

Prié d'expliquer pourquoi Ottawa avait soudainement décidé de verser de l'aide à Chrysler alors que son plan de relance est jugé insatisfaisant, M. Clement a été sans équivoque. «*Très clairement, si l'argent n'avait pas été transféré, ils n'auraient pas été capables d'honorer leurs obligations salariales aujourd'hui ou demain*», a-t-il dit lors d'une conférence de presse en compagnie du ministre des Finances, Jim Flaherty.

Ottawa, a ajouté M. Clement, a eu à se demander s'il était souhaitable de voir une compagnie Chrysler s'enfoncer dans une «*faillite désordonnée*». «*Puisque nous leur avions fait une proposition de prêt, et compte tenu du fait qu'ils n'auraient pas pu verser les salaires, nous avons senti qu'il était*



Le ministre des Finances, Jim Flaherty, et le ministre de l'Industrie, Tony Clement, ont répété à Ottawa les mêmes demandes à l'égard des constructeurs automobiles que celles formulées hier à Washington.

temps de faire cette annonce.»

En décembre, Ottawa a offert des prêts à court terme totalisant trois milliards pour GM, et un milliard pour Chrysler. Jusqu'à maintenant, les constructeurs s'en étaient passés, mais GM va commencer à recevoir de l'argent en avril. Les deux tiers de la somme viennent du gouvernement fédéral, alors que le reste est fourni par le gouvernement ontarien. GM veut toutefois un prêt à long terme pouvant atteindre 7,5 milliards, comparativement à environ 4 milliards chez Chrysler.

«*Ces prêts [à court terme] visent à*

soutenir les filiales canadiennes des deux compagnies pendant qu'elles travaillent sur leur plan de restructuration, a dit M. Clement. *Ils ne doivent pas servir à rembourser la dette de leur société mère, à payer des impôts ou à renflouer des régimes de retraite sous-capitalisés. Ils ne doivent pas être utilisés pour des primes de dirigeants ou des parachutes dorés.*»

Si jamais les entreprises optaient pour une restructuration non approuvée par Ottawa, «*les prêts seraient exigibles*», a ajouté M. Clement. Le Bloc québécois a demandé à ce que les conditions de ces prêts soient rendues publiques.

FTQ

SUITE DE LA PAGE 1

En même temps, a souligné le porte-parole syndical, de nombreux immigrants qui maîtrisent déjà le français vivent le problème inverse. «*Certains arrivent de pays francophones et se font demander s'ils connaissent l'anglais*». A Montréal, où «*environ 35 % des milieux de travail sont toujours anglais*», le phénomène est pour ainsi dire systématique.

Le secteur de l'aérospatiale a été particulièrement visé comme étant réfractaire par divers représentants de comités de francisation. Ils ont interpellé hier la ministre responsable de la Charte de la langue française, Christine St-Pierre, invitée à la rencontre. Celle-ci a promis de se pencher sur ce dossier, précisant qu'elle demanderait un rapport de l'Office de la langue française sur cette industrie.

Elle a rappelé au passage que les entreprises à charte fédérale sont elles aussi soumises aux lois et aux règlements du Québec et qu'elles ne pouvaient tenter de se soustraire à l'obligation de francisation sous prétexte qu'elles tombent sous la juridiction du gouvernement fédéral.

D'ailleurs, la FTQ dit craindre que le fait français ne recule au moindre relâchement. «*Il faut toujours craindre un recul de la francisation*», estime M. Roy.

PHOQUES

SUITE DE LA PAGE 1

En entrevue au *Devoir*, le D^r Agathos s'est aussi porté à la défense du «*professionnalisme*» des chasseurs de phoques canadiens.

«*J'ai accompagné, écrit-il au Devoir dans une entrevue par courriel, à plusieurs reprises les chasseurs de phoque, de Sydney en Nouvelle-Écosse jusqu'aux îles de la Madeleine. J'ai vécu à bord des navires jusqu'à cinq jours d'affilée, vivant avec eux et expérimentant les difficiles conditions de leur chasse. Croyez-moi, ce n'est pas un métier facile qu'ils pratiquent. Pour les besoins de mes expériences, nous avons utilisé tous les maillons de ce cheptel, des plus petits aux plus gros spécimens.*»

Le témoinnage de ce chirurgien-spécialiste a d'autant plus de valeur qu'il est un des rares représentants de la profession médicale à avoir observé de près la mise à mort des phoques sur la banquise et à en témoigner.

«*Après avoir été souvent dans des abattoirs de porcs et de vaches, ajoute-t-il, je sais pertinemment ce que la souffrance des animaux signifie. La façon dont on y traite les animaux n'approche pas, et de loin, le professionnalisme des chasseurs canadiens de phoque. Malheureusement, ces abattoirs se situent dans des pays qui veulent bannir les produits de la chasse aux phoques sous prétexte qu'il s'agit d'une méthode d'abattage inhumaine. Quelle ironie!*»

La très mince paroi du cerveau des phoques — aussi mince qu'une coquille d'œuf — leur assure une mort instantanée dès le premier coup de lourd marteau à manche long, l'akapik, précise le chirurgien.

Il affirme n'avoir jamais vu une seule bête écor-

chée avant d'être définitivement morte. Il ajoute avoir vu les chasseurs défoncer le cerveau des plus gros phoques avec l'akapik pour s'assurer de leur mort cérébrale définitive, même après qu'ils eurent été abattus par une balle de gros calibre dans la tête. Il est impossible dans ces circonstances, nous écrit-il, que des bêtes aient pu souffrir.

Intensifier les efforts

La ministre St-Pierre a acquiescé à ce constat et a reconnu que les efforts en matière de francisation devaient être maintenus et même intensifiés dans certains secteurs. «*On voit qu'il y a une légère, une très légère amélioration de la situation, mais c'est nettement inférieure à ce qu'on veut avoir, il faut que la situation progresse*», a fait valoir la ministre. Elle a notamment souligné que Québec devra faire plus pour la francisation des immigrants entre le moment de leur arrivée et leur intégration au marché du travail. Elle a ajouté que sa collègue de l'Immigration, Yolande James, était à pied d'œuvre pour régler ce problème.

Selon René Roy, Québec pourrait améliorer la situation en offrant davantage de formation en entreprise aux travailleurs immigrants, et ce, «*durant les heures ouvrables*». Car, s'il a salué les efforts des libé-

raux en matière de francisation, le secrétaire général de la FTQ a toutefois déploré que les sommes supplémentaires consenties l'an dernier et l'augmentation des effectifs de l'Office de la langue française n'aient pu faire mieux que d'équilibrer les effets négatifs de la mondialisation et de l'accroissement de l'immigration.

Ce plan d'action de la ministre St-Pierre, doté d'une enveloppe de 12 millions de dollars pour deux ans, a notamment permis de soutenir des entreprises de 50 à 99 employés qui n'ont pas de certificat de francisation ainsi que des entreprises de 10 à 49 employés lorsqu'elles remplacent leurs logiciels, claviers, interfaces de langue anglaise pour du matériel en français.

Ce train de mesures faisait suite à des investissements annoncés par la ministre Yolande James, qui avait ajouté 65 millions en cinq ans pour la francisation et l'intégration en emploi des immigrants. De son côté, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne, avait annoncé 22 mesures, pour une dépense annuelle de 39 millions, afin d'améliorer l'enseignement du français.

Le Devoir

Avec La Presse canadienne

En matière de francisation, la ministre St-Pierre voit «*une légère, une très légère amélioration de la situation*»

que d'ici deux ou trois ans, nous pourrions offrir cette solution sur le marché.»

D'autres percées en vue

Les travaux réalisés sur des valves coronariennes de phoques ont conduit les chercheurs du Centre médical d'Athènes à envisager de remplacer aussi les trachées défectueuses chez des humains par l'organe équivalent de phoques du Groenland.

Dans sa lettre aux ministres de l'Environnement des pays membres de l'UE, le D^r Agathos leur indique qu'il n'existe présentement «*aucune solution*» pour remplacer les trachées dysfonctionnelles de patients atteints de cancers, de traumatismes, de brûlures ou de malformations congénitales. Il précise avoir réussi avec succès 10 greffes de trachées de phoques sur des porcs, qui ont survécu 39 jours sans le moindre traitement de soutien.

Il entend en mai procéder à d'autres expériences de greffes de trachées au Laboratoire de médecine animale de l'Académie d'Athènes.

Selon la revue *Info-Réseau* du Réseau d'observation de mammifères marins du Québec, Pêches et Océans a autorisé récemment le prélèvement de 200 phoques du Groenland pour les projets du D^r Agathos, lequel en a profité pour prélever aussi de nombreux organes supplémentaires comme des cœurs, qui seront envoyés à des laboratoires français, suisses et suédois pour être transplantés, eux aussi, sur des porcs, un animal dont la génétique s'apparente à la nôtre.

Si la demande pour des organes de phoques devait augmenter, précise la revue québécoise, les captures seraient gérées par la Groenland Tamasu, une entreprise des Îles qui aurait alors l'exclusivité d'approvisionnement du marché médical international.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Braud, St-Jacques-de-Mirabel, Québec, division de Québecor Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0838. Dépôt légal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390